

Bonjour à vous, membres de la section locale 712,

Comme convenu je vous reviens afin de vulgariser le plus possible le projet de loi déposé par le gouvernement conservateur qui est appelé le BILL C-525. En une phrase : C'est une attaque contre nos capacités de recrutement et de maintien de nos services offerts.

Les conservateurs utilisent des projets de loi émanant de leurs députés pour éviter de devoir rendre des comptes et de faire preuve de transparence.

Lorsque le gouvernement dépose un projet de loi, il doit le justifier, l'expliquer et le défendre à la chambre des communes. Cependant, s'il dépose un projet de loi émanant d'un de ses députés, le gouvernement n'a aucun compte à rendre et n'est pas tenu à la transparence.

C'est pourquoi le gouvernement Harper, en passant par le député conservateur d'arrière banc Blaine Calkins qui représente la circonscription de Wetaskiwin en Alberta, a déposé ce projet de loi.

Ce que comporte le projet de loi C-525 :

À l'heure actuelle, la loi fédérale permet l'accréditation syndicale sur une base d'une vérification des cartes signées. Ce projet de loi exigerait la tenue d'un vote pour tout dépôt d'accréditation syndicale de compétence fédérale.

La tenue d'un vote serait conditionnelle à ce que 45% des travailleurs et travailleuses concernés aient signé une carte. Par contre, pour tout vote d'accréditation ou de retrait d'accréditation, le syndicat aurait besoin d'un vote majoritaire de tous les membres de l'unité d'accréditation pour obtenir ou maintenir l'accréditation syndicale. **Tous les membres qui n'auraient pas voté seraient réputés avoir voté contre leur syndicat.**

C'est un projet de loi dans une des plus vastes stratégies conservatrices visant à affaiblir les syndicats et ultimement à les rayer de la carte.

Le projet de loi C-525 a été déposé à la chambre des communes le 6 juin 2013 et les lectures seront faites au cours de la session parlementaire de l'automne 2013.

Vous aurez un suivi régulier dès l'évolution dans ce projet de loi.

Syndicalement,

Eric Rancourt  
Vice-président et responsable de l'action politique  
Section Locale 712  
AIMTA